



Les deux disciplines choisies pour l'épreuve écrite de sciences du DNB session 2024

publié le 03/05/2024

Descriptif :

Pour la série générale : en « physique-chimie » et en « technologie » ;

Pour la série professionnelle : en « sciences de la vie et de la Terre » et « technologie ».

► Les disciplines de sciences choisies en séries générale et professionnelle

Lors de l'épreuve écrite de sciences de la session 2024 pour la métropole, La Réunion, Mayotte et les Antilles-Guyane, les candidats composeront :

* Pour la série générale : en « physique-chimie » et en « **technologie** » ;

* Pour la série professionnelle : en « sciences de la vie et de la Terre » et « technologie ».

► Candidats de l'enseignement agricole et des centres étrangers

Les candidats de l'enseignement agricole composeront, sur les disciplines « physique-chimie » et « biologie - écologie ».

Les centres étrangers ne sont pas concernés par cette sélection : ils seront informés par leur académie de rattachement du choix des disciplines qui s'appliquera à leur session.

Pour faire réviser vos élèves, retrouvez [tous les anciens sujets](#) .



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.